



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 30 septembre 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 23 septembre 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, , Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, David Le Doussal, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen

Pouvoirs :

Nadine Constantino a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
Isabelle Baltus a donné pouvoir à Cindy Le Hen
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Yvette Metzger a donné pouvoir à Eric Alagon
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Daniel Le Bras à 20h40
Serge Nilly a donné pouvoir à Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Cindy Le Hen

10 - TRAVAUX DE SAUVEGARDE DE L'HÔPITAL FREMEUR ET DE RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-EUTROPE : ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Exposé :

La ville de Quimperlé a attribué les marchés de travaux pour la sauvegarde de l'hôpital Frémeur et la restauration de la chapelle Saint Eutrope le 1^{er} juillet dernier. Il convient par conséquent de mettre à jour le plan de financement.

1) DEPENSES		RECETTES		Plafond
TRANCHE FERME				
<u>Phase 1</u>				
Restauration de la chapelle, gros-œuvre et travaux d'urgence de la toiture de l'hôpital		Conseil Départemental 29 (25%), plafond 50 000 €		50 000,00 €
		Conseil Régional de Bretagne (20%), plafond 80 000 €		80 000,00 €
		SKOAZ OUZH SKOAZ		15 000,00 €
		DRAC (33%)		137 737,28 €
		RESERVE PARLEMENTAIRE		30 000,00 €
HONORAIRES	32 081 €	Total subventions		312 737,28 €
TRAVAUX	385 305 €	Ville Quimperlé		104 648,41 €
TOTAL (HT)	417 385,69 €	TOTAL Phase 1		417 385,69 €
<u>Phase 2</u>		RECETTES		
Restauration de la chapelle, gros-œuvre et travaux d'urgence de la toiture de l'hôpital		Conseil Départemental du Finistère (25%), plafond 50000 €		50 000,00 €
		Conseil Régional de Bretagne (20%), plafond 80 000 €		80 000,00 €
		DRAC (33%)		146 425,75 €
HONORAIRES	34 105 €	Total subventions		276 425,75 €
TRAVAUX	409 610 €	Ville Quimperlé		167 288,66 €
TOTAL (HT)	443 714,40 €	TOTAL Phase 2		443 714,41 €
TOTAL TRANCHE FERME (HT)	861 100,10 €	TOTAL Phase 2		861 100,10 €
TRANCHE CONDITIONNELLE - Phase 3		RECETTES		
Travaux de second œuvre		Conseil Général du Finistère (25%), plafond 50000 €		50 000,00 €
		Conseil Régional de Bretagne (20%), plafond 80 000 €		68 692,22 €
		DRAC (33%)		113 342,17 €
HONORAIRES	26 399 €	Total subventions		232 034,39 €
TRAVAUX	317 062 €	Ville Quimperlé		111 426,72 €
TOTAL TRANCHE CONDITIONNELLE(HT)	343 461,11 €	TOTAL Phase 3		343 461,11 €
		Conseil Général du Finistère (25%)		150 000,00 €
		Conseil Régional de Bretagne (20%)*		243 692,22 €
		DRAC (25%)		397 505,20 €
		Réserve parlementaire		30 000,00 €
		Total subventions		821 197,42 €
		Ville Quimperlé		383 363,79 €
TOTAL GENERAL DEPENSES (HT)	1 204 561,21 €	TOTAL GENERAL RECETTES (HT)		1 204 561,21 €

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le plan de financement actualisé portant sur la restauration de l'hôpital Frémeur et de la chapelle Saint Eutrope

Avis favorable de la Commission des finances, de l'évaluation des finances publiques et de l'administration générale du 23 septembre 2015

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son approbation à l'unanimité.

Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.

